Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022

### DELIBERATION N° 85/2022

Maire.

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT ET DEUX, le 15 SEPTEMBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT,

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Éric

ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH -Monsieur Germain LELARGE - Monsieur Didier PAPELOUX - Monsieur

EXCUSÉS: Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Monsieur

Michel MARESCOT, Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY donne pouvoir à Monsieur Michel DABOUT, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Madame Sophie

DIERRE, Madame Corinne DROUEN, Monsieur David MARES.

DATE DE CONVOCATION

2 septembre 2022

DATE D'AFFICHAGE

5 septembre 2022

NOMBRE DE **CONSEILLERS** 

En exercice

Présents

Votants

11

Formant la majorité des membres en exercice.

14 A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Germain LELARGE. 08

Vincent VANDERSTUYF.

# **DEPLACEMENT DE 2 FOYERS**

## Place du Lavoir vers la rue des Bains et la rue des Poilus

Le SDEC Energie nous informe que 2 foyers, référencés 09-29/047, sont hors service, rue des Bains et rue des Poilus. Le SDEC a proposé de les changer pour un montant de 2 372,08€ TTC.

Après discussion, 2 lampadaires situés place du Lavoir ne sont plus en adéquation avec la mise en valeur du Lavoir. Il est proposé au Conseil de les déplacer pour remplacer les 2 foyers HS. Le coût de ce déplacement est de 206,72€ HT soit 248,26€ TTC dont 134,37€ restant à la charge de la commune.

Durant ce déplacement, le Conseil souhaite récupérer les fûts qui étaient place du Lavoir.

#### **APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE de signer l'acte d'engagement pour le déplacement de ces 2 foyers, **DEMANDE** que les fûts auparavant au Lavoir, soient restitués à la commune.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

> POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire

> > Michel MARESCO7